

Communiqué : Françoise RUDETZKI rejoint la FENVAC pour agir ensemble au service des victimes

dimanche 4 septembre 2011

Réunie en Assemblée générale extraordinaire le 2 septembre 2011, les membres de la FENVAC ont voté à l'unanimité l'extension du champ d'intervention de la Fédération aux victimes du terrorisme.

La FENVAC devient ainsi la « **Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs** ».

Françoise RUDETZKI, fondatrice de « SOS Attentats » en 1985, a accepté d'intégrer notre structure et aura la charge opérationnelle des actions en soutien aux victimes du terrorisme.

Pour la Fédération, l'engagement de Françoise RUDETZKI est tout à la fois décisif et une vraie chance tant ses compétences, ses qualités humaines et sa légitimité sont inégalées et unanimement reconnues.

Pour Stéphane GICQUEL, Secrétaire Général de la FENVAC : « *Face à la complexité croissante des difficultés rencontrées par les victimes et à la diminution des financements publics, les associations de victimes doivent évoluer, mieux s'organiser et notamment mutualiser les compétences et les ressources. Les nombreux points de convergence dans les conséquences et la gestion des accidents collectifs et attentats ont imposé comme une évidence la décision que nous venons de prendre* ».

Sollicitée par des victimes de terrorisme, la FENVAC entend pleinement s'investir à leurs côtés, forte d'une expérience, de valeurs et d'une éthique de l'action éprouvées depuis près de 20 années suite à des grandes catastrophes.

L'action de la Fédération s'inscrit dans la droite ligne de tous les combats conduits par « SOS Attentats », avec comme première des priorités l'efficacité des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement des victimes lorsque survient un attentat.

« *Le dixième anniversaire des attentats du 11 septembre doit permettre aussi de nous rappeler que le terrorisme peut prendre des formes nouvelles et inattendues, et frapper simultanément des milliers de personnes. Nous nous devons donc de nous préparer, car l'expérience a montré par le passé que des victimes ont été capables de faire pour d'autres victimes ce que l'Etat n'a pas su faire. Cependant, c'est à l'Etat d'agir en premier lieu pour soutenir les victimes. Il doit pour cela être à l'écoute de nos expériences et nos propositions. Nous, victimes, sommes des acteurs et donc à la suite de tels drames, nous attendons plus que de l'empathie de circonstances ou de vagues promesses* » explique Françoise RUDETZKI.
